



**CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE
CHARLEROI**

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

Les premiers frimas sont là et il est utile de rappeler aux citoyens carolorégiens, les aides et services que peut proposer l'équipe de la Maison de l'Energie du CPAS de Charleroi et ce la plupart du temps en distanciel afin de respecter les mesures sanitaires. **Philippe Van Cauwenberghe, Président du CPAS : Des aides qui ne sont pas nouvelles mais, qui au-delà des aides spécifiques Covid octroyées par les CPAS peuvent aider beaucoup de citoyens en cette période difficile.**

5 types d'aides sont possibles

1. l'octroi de l'allocation chauffage (Communément appelée chèque Mazout mais elle concerne également le bois, le pellet, le charbon ou encore le propane en vrac). L'allocation varie de 70 à 210 € en fonction du volume de mazout livré (maximum 210 € pour 1500L), pour une livraison ne datant pas de plus de 2 mois.

Cette aide est réservée à 3 types de public : les personnes qui bénéficient du Statut BIM-OMNIO, les personnes en médiation de dettes ou en règlement collectif de dettes ou encore les personnes dont le revenu annuel imposable brut est inférieur ou égal à 19.566,25€ majoré de 3622,24€ par personne à Charge

Trois manières d'adresser votre demande :

- par téléphone au 071/50.40.30, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30 pour obtenir des infos ;

- en utilisant le lien suivant sur le site

https://www.cpascharleroi.be/contact/contactez_le_service_fond_mazout;

-en envoyant votre demande par courrier à l'adresse 64 boulevard Joseph II à 6000 Charleroi.

Le dossier est traité à distance, sauf exception.

2. l'équipe propose également des aides financières : pour les personnes qui ne peuvent remplir leur cuve à mazout (valable également pour le pellet, bois, charbon, propane en vrac)

Comment prendre rendez-vous :

- tél call center 071/50.40.30, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30 pour obtenir des infos ;

**CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE
CHARLEROI**

**Boulevard Joseph II, 13
6000 Charleroi
T 071/23.31.02 - F 071/23.31.44**



**CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE
CHARLEROI**

- utiliser le lien suivant sur le site du CPAS :
https://www.cpascharleroi.be/contact/contactez_le_service_fond_mazout ;
- envoyer sa demande par courrier à l'adresse 64 boulevard Joseph II à 6000 Charleroi.

Vous serez reçu par une assistante sociale, dans le respect des mesures sanitaires, afin d'étudier votre situation financière et de vous apporter une aide qui peut-être une aide ponctuelle mais également devenir un appui plus structurel.

3. la Prime MEBAR

Cette prime permet d'obtenir un poêle à pellets, à bois, à charbon. Des travaux permettant des économies d'énergie sont également possibles. Le montant maximum de la subvention est de 1365 €. Elle peut être accordée plusieurs fois à un même ménage à condition qu'un délai de 5 ans se soit écoulé entre deux demandes. Elle s'adresse aux personnes à bas revenus.

- Plafond : 1555,09 €/mois pour les ménages ;
- Plafond : 1150,69 €/mois pour les isolés ;
- Plafond : 767,12 €/mois pour les cohabitants.

Par revenu, on entend l'ensemble des moyens d'existence dont dispose un ménage à l'exception des allocations familiales, des pensions alimentaires, des revenus complémentaires immunisés...

Comment prendre rendez-vous :

- tél call center 071/50.40.30, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30 pour obtenir des infos ;
- utiliser le lien suivant sur le site du CPAS :
https://www.cpascharleroi.be/contact/contactez_le_service_fond_mazout ;
- envoyer sa demande par courrier à l'adresse 64 boulevard Joseph II à 6000 Charleroi

Le dossier est traité en présentiel, uniquement sur rendez-vous

**CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE
CHARLEROI**

**Boulevard Joseph II, 13
6000 Charleroi
T 071/23.31.02 - F 071/23.31.44**



**CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE
CHARLEROI**

4. la Permanence énergie et/ou tuteurs énergie :

Nos 4 tuteurs énergie peuvent apporter une aide pour tout citoyen de l'entité de Charleroi, qui est confronté à un problème administratif relatif à ses factures de gaz/électricité : obtention de plans de paiement , vérification des factures , aide aux démarches administratives, Transfert vers un autre fournisseur ou vers le gestionnaire de réseau (ORES), vérification du statut de client protégé ; etc...

Les tuteurs énergie en cette période de crise Covid ne se rendent plus à domicile mais peuvent donner toute une série de conseils pour l'utilisation rationnelle de l'énergie

Des visites sont uniquement possible en cas d'urgence impérative : fuite dans l'installation, menace de coupure.

Comment adresser sa demande :

- tél call center 071/50.40.30, de 8h00 à 12h et de 13h30 à 15H30 pour obtenir des infos ;

- ou pendant la période COVID, utiliser le lien suivant sur le site du CPAS :

https://www.cpascharleroi.be/contact/contactez_les_tuteurs_energie_du;

- envoyer sa demande par courrier à l'adresse 64 boulevard Joseph II à 6000 Charleroi.

5. l'octroi de prêts à prêts à 0% pour des travaux de rénovation et amélioration énergétiques - aide à l'introduction des dossiers - signature des contrats de prêt.

- Guichet SWCS/Fonds du Logement pour Eco/Renoprêt, Il s'agit de prêts à 0% pour des travaux de rénovation et d'amélioration énergétiques du logement. Nous assurons une aide à l'introduction des dossiers, la signature des contrats de prêt et un accompagnement personnalisé.

Comment adresser sa demande préalable à un rendez-vous :

- tél 071/20.71.60 de 8h à 12h et de 13h à 16h

- ou utiliser le lien suivant : ecoenergie@cpascharleroi.be

Le dossier est traité en présentiel, uniquement sur rendez-vous.

**CENTRE PUBLIC
D'ACTION SOCIALE
CHARLEROI**

**Boulevard Joseph II, 13
6000 Charleroi
T 071/23.31.02 - F 071/23.31.44**